

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A : M. Jean-Marc Robitaille  
Mme Brigitte Villeneuve  
Mme Nathalie Bellavance  
Mme Marie-Claude Lamarche  
M. Réal Leclerc  
M. Serge Gagnon  
M. Michel Morin  
M. Paul Asselin  
Mme Marie-Josée Beaupré

M. Marc Campagna  
M. Frédéric Asselin  
M. Clermont Lévesque  
M. André Fontaine  
M. Sylvain Tousignant  
M. Claire Messier  
M. Stéphane Berthe  
M. Jean-Guy Sénécal

Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 8 décembre 2014 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (566-12-2014);
2. Adoption de l'ordre du jour (567-12-2014);
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2015 (568-12-2014);
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 (569-12-2014);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance (570-12-2014).

Donné à Terrebonne, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2014.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat  
/jl

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
8 DÉCEMBRE 2014**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne, tenue le 8 décembre 2014 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire Monsieur Jean-Marc Robitaille, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Marc Campagna
Nathalie Bellavance	Frédéric Asselin
Marie-Claude Lamarche	Clermont Lévesque
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Claire Messier
Paul Asselin	Stéphane Berthe

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Luc Papillon, directeur général, Monsieur Daniel Sauriol, directeur général adjoint, et Me Denis Bouffard, greffier.

Étaient absents Madame la conseillère Marie-Josée Beaupré et Monsieur le conseiller Jean-Guy Sénécal.

**RÉSOLUTION NO :** 566-12-2014  
**PROPOSÉ PAR :** Claire Messier  
**APPUYÉ PAR :** Michel Morin

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO :** 567-12-2014  
**PROPOSÉ PAR :** Réal Leclerc  
**APPUYÉ PAR :** Nathalie Bellavance

**QUE** l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

**ADOPTÉ**

DISCOURS  
DE M. JEAN-MARC ROBITAILLE, MAIRE,  
À L'OCCASION DU DÉPÔT DU BUDGET 2015  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA  
VILLE DE TERREBONNE

*Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,*

*Conformément à l'article 474.1 de la loi sur les cités et villes, l'administration municipale et le conseil de ville déposent ce soir pour adoption le budget des opérations de la Ville de Terrebonne pour l'année 2015.*

*D'entrée de jeu, vous me permettrez d'expliquer le contexte particulier dans lequel s'est élaboré ce budget 2015. Au mois d'octobre dernier, les unions municipales et le gouvernement du Québec ont conclu un nouveau pacte fiscal.*

*Qualifié de transitoire par le gouvernement provincial, ce nouveau pacte fiscal nous est arrivé en toute fin d'année, alors que notre planification budgétaire était bien amorcée. Nous ne vous cacherons pas notre déception envers cette entente qui engendre un manque à gagner pour l'ensemble des municipalités du Québec.*

*Au total, les municipalités se sont vues couper 300 M\$ de leurs revenus pour 2015. Et soyons clairs, Terrebonne, à l'instar de plusieurs autres villes du Québec, a signifié son total désaccord à cette entente.*

*C'est une véritable fuite par en avant de la part du gouvernement qui, plutôt que d'augmenter lui-même les impôts des Québécois pour atteindre le déficit zéro, balaie ce manque à gagner dans la cour des municipalités. Je dois aussi rappeler que l'année dernière le gouvernement du Québec avait modifié les modalités d'application du pacte fiscal et du remboursement de la TVQ, créant une importante ponction de 2,4 M\$ dans les revenus de la Ville de Terrebonne.*

*Alors, pour 2015, le nouveau pacte fiscal transitoire se traduit lui aussi par une perte de revenus additionnelle de 1,6 M\$ pour la Ville. Bref, en deux ans, ce sont plus de 6,4 M\$ des revenus qui ont été amputés de notre budget par les décisions du gouvernement du Québec.*

*Des négociations auront lieu en 2015 afin d'établir un pacte fiscal à plus long terme. Sachant que les municipalités ont déjà subi d'importantes coupures et que, de ce fait, nous avons déjà participé aux efforts de restrictions budgétaires, nous espérons que le prochain pacte fiscal répondra mieux aux réalités financières des municipalités.*

*Malgré ce contexte difficile et ce manque à gagner nous réussissons tout de même à vous présenter un budget responsable, prudent et équilibré, qui respecte avant tout la capacité de payer des contribuables et qui répond aux attentes de notre population, notamment en termes de services et d'infrastructures.*

*Le budget de revenus et de dépenses que nous adoptons pour 2015 est donc de l'ordre de 206,4 M\$, ce qui représente une hausse de 12,6 M\$ comparativement au budget 2014 qui était de 193,8 M\$.*

*La hausse du budget 2015 s'explique principalement par quatre éléments :*

- La mise en service du train de l'Est pour un total de plus de 3 millions de dollars.*
- L'augmentation du coût de la vie, la hausse des coûts de l'énergie et des prix des biens et des services en général, ainsi que des coûts relatifs au respect des conventions collectives des employés de la Ville de Terrebonne.*
- Les coupures gouvernementales qui engendrent une perte de revenus que la municipalité doit combler.*
- Et, finalement, l'augmentation de l'activité économique, à savoir le développement industriel, commercial, résidentiel et institutionnel, qui lui, bien qu'ayant un impact sur l'augmentation du budget 2015, n'a aucun impact sur la charge fiscale des contribuables.*

*Ce dernier élément explique également l'augmentation de la dette à l'ensemble puisque les investissements en infrastructures et en services bénéficient à l'ensemble de la population.*

*Nous avons réussi, au fil des ans, à assurer une prestation de services de qualité, de maintenir un sentiment de sécurité dans tous les secteurs de la Ville, de développer Terrebonne de façon durable dans le respect de l'environnement, de poursuivre nos investissements qui assurent la pérennité des infrastructures et ceci, en maintenant le taux de la taxe foncière générale à un niveau raisonnable qui, depuis 14 ans, respecte le niveau de l'inflation.*

*Cette année ne fera pas exception à la règle. Ainsi, en dépit du contexte difficile imposé par le pacte fiscal transitoire, nous annonçons que le taux de la taxe foncière résidentielle sera légèrement haussé et passera de 63 cents à 63,94 cents, soit moins d'un sou du 100\$ d'évaluation.*

*Les taxes foncières pour les immeubles non résidentiels du secteur commercial et industriel connaîtront, pour leur part, de légères hausses. La taxe foncière pour les immeubles du secteur commercial passe ainsi de 1,71\$ à 1,777\$ par 100\$ d'évaluation. La taxe foncière pour les immeubles du secteur industriel passe quant à elle de 1,88\$ à 1,9504 \$ par 100\$ d'évaluation.*

*Tel que mentionné précédemment, la mise en service du train de l'Est engendre des investissements nécessaires et obligatoires et c'est ce qui explique que la taxe dédiée au transport passera de 8,84 cents à 10,31 cents par 100 \$ d'évaluation.*

*Pour l'année 2015, l'ensemble des éléments de nature environnementale qui était auparavant inclus dans la taxe foncière secteur opérations a été regroupé sous le même objet, soit une taxe foncière environnement. Le taux sera de 7,83 cent par 100\$ d'évaluation, soit une différence de 0,29 cent comparativement à 2014.*

*Cette hausse légère servira à payer les dépenses relatives à l'hygiène du milieu, comme par exemple les diverses collectes des matières résiduelles, selon les coûts réels, car octroyés par appel d'offres public, ces contrats augmenteront légèrement pour l'année 2015.*

*Pour sa part, le tarif d'assainissement des eaux passera de 135\$ à 145\$ par unité d'habitation, représentant également le coût réel d'opération associé à ce secteur d'activité.*

*En raison de nos objectifs de gestion rigoureuse des deniers publics, nous annonçons, pour l'année 2015, le gel des tarifs pour l'eau à 260\$ et le contrôle biologique des insectes à 25\$ par unité d'habitation.*

*Nous sommes également heureux de maintenir le gel de la taxe dédiée aux infrastructures à 4 cents par 100\$ d'évaluation. Rappelons par ailleurs que, malgré le fort développement de notre ville, nous avons baissé cette tarification dès l'année dernière puisqu'elle était auparavant de 5 cents.*

*Ces gels de tarifs témoignent donc de notre capacité à conjuguer croissance et offre de services. Nos contribuables pourront ainsi bénéficier de plusieurs services, et ce, au même coût que celui des années précédentes.*

*L'ensemble de ces mesures signifie, qu'en excluant les coûts relatifs au train de banlieue, la variation moyenne du compte de taxe résidentiel sera de 1,59 %, soit en deçà du taux d'inflation projeté de 2%.*

*Concrètement, le propriétaire d'une résidence évaluée à 271 421\$ verra son compte de taxe augmenter de 96,32\$, dont plus de 53\$ sont reliés au transport collectif et à la mise en service du train de l'Est. Excluant le train, il s'agit donc d'une légère augmentation de 43,32\$.*

*Notre taux de taxation demeure l'un des plus compétitifs et il se compare avantageusement aux autres municipalités de la région métropolitaine.*

*Enfin, la croissance économique de Terrebonne nous a aussi permis de diminuer le pourcentage du poids du service de la dette (frais de financement) sur le budget total au cours des dernières années.*

*Rappelons qu'en 2005 le remboursement de la dette accaparait près de 22% du budget de la municipalité. Or, par notre saine planification et en stimulant le développement économique de notre ville, nous avons réussi, depuis quelques années, à baisser le poids de la dette sur nos finances.*

*Cette année, le service de la dette représente donc 20% du budget total. Nous continuerons à travailler en ce sens afin de stimuler le développement et la croissance, tout en assurant la bonne santé de nos finances.*

*La croissance de l'économie locale se maintient elle aussi à un rythme soutenu avec différents projets qui totalisent 204,7 M\$ en investissements, soit 95,4 M\$ en projets réalisés et 111,3 M\$ pour des projets en voie de réalisation. Cette vigueur économique permet quant à elle de générer un total de 1594 nouveaux emplois pour notre communauté.*

*Nous tenons à vous présenter ces faits saillants, car cette croissance est synonyme d'une vitalité économique qui nous permet de réinvestir en services directs auprès de la population. C'est en créant de la richesse que nous pouvons mieux la redistribuer et, en ce sens, Terrebonne continue d'afficher son dynamisme.*

*En effet, en rendant Terrebonne attrayante auprès des investisseurs, nous permettons aujourd'hui à près de 45% de la population active apte au travail d'habiter et de travailler à Terrebonne.*

*Notre ville compte sur 7 parcs industriels florissants qui attirent des investissements privés fort intéressants. La variété des industries et des commerces témoigne ainsi de l'excellente réalité économique de notre ville.*

*Nous prévoyons que cette tendance positive se poursuivra puisqu'il y aura d'importants investissements à venir, notamment dans le parc industriel de l'autoroute 640 – côté sud (Urbanova), et nous sommes également en planification d'un huitième parc industriel dans le secteur Lachenaie.*

*Le développement économique présente un avenir prometteur et c'est une excellente nouvelle pour la création d'emplois de qualité pour notre population.*

*Enfin, un autre signe de vitalité économique est la vigueur du secteur de la construction. La valeur totale des investissements dans ce secteur précis s'élève à 170 M\$ pour l'année 2014, ce qui inclut les nouvelles constructions et les rénovations.*

*La densification et la diversification de l'offre en matière de logement se sont donc poursuivies au cours de la dernière année, et ce, conformément aux attentes du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).*

*En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 199,3 M\$ pour les années 2015, 2016, 2017, dont 61,5 M\$ pour l'an prochain.*

*Nous continuerons, en 2015, à faire croître et rayonner notre municipalité par des projets structurant et, à ce chapitre, les chantiers ne manquent pas.*

*D'abord, nous avons annoncé, il y a quelques semaines, la création du Pôle de l'Est, un projet de développement qui sera aménagé selon les principes du Transit oriented development (TOD), conformément au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).*

*Situé dans un secteur stratégique par sa proximité avec la nouvelle gare de train et les autoroutes 40 et 640, ce projet comportera, à terme, de nombreuses infrastructures publiques qui bénéficieront à un important bassin de population. Ce sera aussi le site d'une toute nouvelle école primaire très attendue par nos concitoyens de ce secteur.*

*Nous sommes fiers de ce projet et, encore une fois, c'est un exemple qui témoigne de notre volonté à planifier le développement à échelle humaine, durable et écoresponsable.*

*Le Pôle de l'Est s'inscrit dans notre vision globale du développement et est en continuité avec les vastes chantiers qui ont marqué Terrebonne depuis plusieurs années. Pensons notamment à Urbanova, l'un des plus importants projets de quartier écoresponsable au pays et primé à plusieurs reprises, dont un prix cette année décerné par l'Union des municipalités du Québec lors du Mérite Ovation municipale dans la catégorie « développement durable ».*

*Dans le même ordre d'idées, le projet de développement résidentiel Jardins Angora se poursuit à bon rythme et se démarque par la création d'un parc central naturel d'une importante superficie de 40 000 m<sup>2</sup>.*

*Rappelons également des projets novateurs comme le Domaine du parc, qui a permis la mise en valeur et la conservation de milieux humides importants pour les écosystèmes en bordure de la rivière des Mille-Îles et du Ruisseau de feu.*

*L'environnement et le développement durable sont donc des priorités pour notre administration et, afin d'assurer une vision cohérente, globale et concertée, nous avons créé cette année la Direction de l'Urbanisme durable, anciennement connue sous le nom de « Direction de l'aménagement du territoire ».*

*Plus qu'un changement de dénomination, la création d'une Direction de l'Urbanisme durable renforce notre volonté de réfléchir notre milieu de vie et notre développement en termes résolument écoresponsables.*

*Le virage vert de la Ville de Terrebonne se poursuivra aussi en s'appuyant sur notre politique environnementale, notre Plant Vert et par les programmes qui en découlent.*

*À titre d'exemples, mentionnons le programme de distribution d'arbres, qui connaît année après année un vif succès. Depuis son instauration, ce sont d'ailleurs près de 25 000 arbres qui ont été distribués aux citoyens de Terrebonne afin de bonifier notre patrimoine arboricole. Un bel héritage pour les générations futures.*

*Mentionnons également le programme de couches lavables fort apprécié des jeunes familles de Terrebonne ou encore la distribution à moindre coût de composteurs domestiques et de récupérateurs d'eau de pluie pour les citoyens qui le désirent. Bref, notre administration a travaillé sans relâche pour assurer que les paroles soient suivies de gestes concrets. Les quelques exemples précédents illustrent bien la portée de cet engagement.*

*En plus de constituer un milieu de vie vert et florissant, Terrebonne est également une ville sécuritaire. En effet, avec le redéploiement cet été d'une escouade policière à vélos dans le cadre du projet « Quiétude », la surveillance sur la TransTerrebonne ainsi que dans les parcs de notre municipalité continue d'être bien assurée.*

*De plus, nous poursuivons le travail pour l'implantation d'un nouveau quartier général de police, près de l'angle de l'avenue Claude-Léveillé et du boulevard des Seigneurs, ce qui modernisera encore davantage nos infrastructures et nos services en matière de sécurité publique.*

*Parlant de modernité, soulignons également que nous avons automatisé, en janvier dernier, la billetterie de la cour municipale afin de rendre possible le paiement en ligne des constats d'infractions émis par le Service de police de Terrebonne.*

*Du côté du Service incendie, les résidants de Terrebonne-Ouest pourront bientôt compter, à terme, sur une nouvelle caserne de pompiers, qui sera aménagée dans le secteur Urbanova. Une présence constante de 24h sera alors assurée par les pompiers de Terrebonne, en plus d'embaucher 16 pompiers permanents. C'est donc encore une fois une amélioration de l'offre de services en matière de sécurité pour la population de Terrebonne.*

*Du côté des loisirs et de la culture, vous le savez, ce sont de véritables piliers pour notre administration et nous savons combien ces services sont appréciés de l'ensemble de la population.*

*Nous n'avons qu'à penser à notre programmation culturelle saisonnière, issue du plan d'action de la Politique culturelle de la Ville, qui nous a entre autres permis de présenter, cet été, une série de spectacles extérieurs très courus dans divers parcs. Soulignons également la mise en ligne du portail culturel de la Ville de Terrebonne, qui rassemble en un même lieu virtuel l'ensemble des ressources disponibles pour les artistes locaux et régionaux, en plus de faire la promotion des activités culturelles de la Ville.*

*En plus de cette offre diversifiée, nous sommes très fiers des infrastructures en matière de loisirs, de sports et de culture. Avec le centre de soccer multifonctionnel, la Cité du sport, nos patinoires extérieures, nos terrains de sports et nos nombreux parcs, les Terrebonniens ont accès à une gamme variée d'emplacements très populaires pour pratiquer leurs activités sportives ou tout simplement pour se détendre.*

*D'ailleurs, soulignons l'aménagement en cours du Parc Marcel-de la Sablonnière dans le quartier Urbanova. Cette nouvelle aire publique a été élaborée selon les principes directeurs de développement durable qui animent l'ensemble du projet Urbanova. Ce sera, à coup sûr, un important lieu de convergence et de socialisation pour les résidents du quartier.*

*En plus du succès que connaissent les parcs et centres sportifs de la Ville, la piscine municipale voit aussi son taux de fréquentation augmenter. Pour l'année 2014, on note une hausse de 6% du taux de participation aux bains libres, avec un achalandage des bassins publics dépassant les 75 000 personnes annuellement.*

*Pour poursuivre dans la même veine, soulignons au passage l'annonce récente d'une future nouvelle piscine dans le secteur Lachenaie qui s'inscrira dans le déploiement du vaste projet du Pôle de l'Est et qui viendra bonifier l'offre de services aux citoyens du quartier.*

*L'année 2014 a également été marquée par l'inauguration officielle de la Cité GénérAction 55+ qui, déjà, s'est vue décerner le Prix du Carrefour action municipale et famille 2014 dans la catégorie «Initiatives porteuses d'un soutien au vieillissement actif ». Le succès de ce lieu novateur n'est d'ailleurs plus à prouver avec, à ce jour, plus de 1450 membres actifs et plus de 1700 activités organisées depuis l'ouverture.*

*Pouvoir offrir ce type de services ciblés pour notre population constitue donc une grande fierté pour notre administration.*

*Avec la croissance que connaît la Ville de Terrebonne depuis les dernières années, nous devons poursuivre ce développement en assurant le renouvellement et la pérennité de nos infrastructures.*

*Pour ce faire, il importe également de bénéficier des programmes de subventions gouvernementales en place. En 2014, ce sont plus de 5,8 M\$ qui ont été investis dans nos infrastructures grâce au TECQ 2, le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, auquel contribue également le gouvernement provincial.*

*Permettez-moi également de souligner les efforts déployés par notre administration, de concert avec les autres municipalités de la couronne nord, pour réitérer l'importance du parachèvement de l'autoroute 19.*

*Nous avons déposé un mémoire en ce sens au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en octobre dernier. Il s'agit d'un enjeu crucial pour notre municipalité, nos entreprises et notre région, et nous sommes déterminés à mener ce combat jusqu'au bout.*

*Nous poursuivons également nos efforts et nos représentations auprès du ministère des Transports du Québec pour la construction d'un échangeur sur l'autoroute 640 à la hauteur du projet Urbanova. Une étude d'impact sera déposée en 2015 et nous poursuivrons la concrétisation de ce projet dans les mois qui viennent. Les premiers travaux devraient se réaliser à compter du printemps 2015.*

*Aussi, soulignons les futurs travaux sur la route 337, dans le secteur La Plaine, qui ont été annoncés par le gouvernement et qui permettront l'élargissement d'une portion de cette voie très achalandée. Au chapitre de la revitalisation des artères commerciales, les travaux se poursuivent sur le boulevard des Seigneurs afin de moderniser encore davantage cet axe central de notre municipalité.*

*Après l'inauguration du Parc Saint-Sacrement, c'est au tour du Parc des Lions de voir le jour à l'intersection de la montée Masson et du boulevard des Seigneurs, sans oublier la construction de la nouvelle super Polyclinique de Terrebonne, dont les travaux devraient être complétés au printemps 2015, un investissement privé de 12 M\$.*

*D'ailleurs, ce sont plus de 50 M\$ d'investissements privés qui se sont réalisés depuis 2006 pour le boulevard des Seigneurs, soit depuis le début de la démarche de revitalisation, et ce n'est qu'un début.*

*Le projet de la revitalisation des artères commerciales se poursuivra en 2015 avec le Chemin Gascon. Une consultation publique à ce sujet se déroulera d'ailleurs au cours des prochains mois.*

*En ce qui concerne le Vieux-Terrebonne, des nouvelles dispositions réglementaires découlant d'une étude de positionnement commercial ont récemment été adoptées par le Conseil municipal.*

*Cette nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur dès le début 2015, viendra consolider tout le potentiel économique, culturel et touristique de ce secteur clé de notre municipalité, en plus d'intégrer de nouvelles dispositions pour préserver l'intégrité architecturale des bâtiments d'origine et baliser les usages permis.*

*De plus, ce repositionnement commercial propose la mise en place d'un mode de gouvernance élargie axé sur les partenariats et le partage des responsabilités entre les différentes parties prenantes.*

*En terminant, il est important de rappeler à nouveau le contexte difficile dans lequel le budget 2015 a été élaboré. Tel que mentionné précédemment, ce sont plus de 6,4 M\$ que Terrebonne a perdus en revenus au cours des deux dernières années en raison des compressions imposées par le gouvernement du Québec pour réduire son déficit.*

*En dépit de ce manque à gagner, nous avons travaillé avec acharnement pour rationaliser les dépenses et vous présenter ce budget. L'ensemble des différentes directions de la Ville a été mis à contribution pour cette préparation budgétaire.*

*Et, si nous avons été en mesure de limiter les impacts des compressions gouvernementales pour les citoyens, c'est en grande partie grâce à la bonne santé financière de la Ville et à l'activité économique vigoureuse qu'on retrouve sur notre territoire.*

*Malgré un développement économique prometteur pour les prochaines années, le contexte budgétaire nous invite tout de même à la plus grande prudence. Nous déposons donc ce soir un budget responsable, prudent et axé sur notre mission première, soit celle de donner des services directs et essentiels à la population terrebonnoise, que ce soit le déneigement, l'entretien des routes, les collectes d'ordures, le recyclage, la sécurité publique, et ce, tout en continuant à favoriser notre économie locale et régionale.*

*En 2015, Terrebonne progressera encore au rythme des grands projets que nous avons mentionnés et nous sommes confiants que le présent exercice budgétaire permettra aussi de poursuivre le développement de notre communauté et de continuer d'assurer l'exceptionnelle qualité de vie qui caractérise Terrebonne.*

*En terminant, je désire remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier messieurs Luc Papillon, Daniel Sauriol, Denis Lévesque, Luc Legris et son équipe, madame Francine Blain, ainsi que mes collègues du Conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement à la préparation de ce budget dont nous sommes très fiers.*

*Et, en cette fin d'année, nous profitons de l'occasion pour offrir à toute la population nos meilleurs voeux de santé et de bonheur en cette période des Fêtes et une année 2015 remplie de succès.*

*Merci de votre confiance et de votre attention.*

**RÉSOLUTION NO : 568-12-2014**

**PROPOSÉ PAR : Marc Campagna**

**APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2015 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 206 420 900 \$, tel que décrit ci-dessous :

#### **REVENUS DE FONCTIONNEMENT**

Taxes	160 499 500 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 585 300 \$
Services rendus aux municipalités	6 576 600 \$
Autres revenus	25 611 400 \$
Transferts	3 529 700 \$
<b>Sous total des revenus</b>	<b>200 802 500 \$</b>
Affectations	5 618 400 \$
<b>Total des revenus et affectations</b>	<b>206 420 900 \$</b>

## CHARGES

Administration générale	25 004 200 \$
Sécurité publique	41 855 200 \$
Transport routier	33 829 400 \$
Hygiène du milieu	28 348 400 \$
Santé et bien-être	100 000 \$
Aménagement et génie	6 912 700 \$
Loisirs et culture	26 187 600 \$
Frais de financement	16 072 800 \$
<b>Sous total des dépenses</b>	<b>178 310 300 \$</b>
Remboursement dette à long terme	25 719 300 \$
Remboursement fonds de roulement	2 007 000 \$
Affectations	384 300 \$
<b>Total des charges et affectations</b>	<b>206 420 900\$</b>

### ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO :** 569-12-2014

**PROPOSÉ PAR :** Nathalie Bellavance

**APPUYÉ PAR :** Michel Morin

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 au montant de 199 311 100 \$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

### ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO :** 570-12-2014

**PROPOSÉ PAR :** Sylvain Tousignant

**APPUYÉ PAR :** Claire Messier

**QUE** la séance soit et est levée.

### ADOPTÉ

---

Maire

---

Greffier

---

